Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260529-DB2026052906-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2026-05-29-06

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf mai à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le vingt et un mai 2026 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Madame Michelle CARMES, Maire.

Sont convoqués : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Pascal URO, Martine BOUTRY.

PRESENTS : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Brigitte CHALVET, Thierry VAUDIN *(arrive avant le vote du point 4)*, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Pascal URO, Martine BOUTRY.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Philippe SAUMONT donne pouvoir à Patrick PEDRON
Rozen AUDOUARD donne pouvoir à Françoise BAUVI
Marion MEREL donne pouvoir à Françoise VATIER
Clémence DIRMEIKIS donne pouvoir à Isabelle ANTOINE
Pierre-Emmanuel FAUJOUR donne pouvoir à Brigitte CHALVET
Léo TOUPIN donne pouvoir à Anthony HOURDEL

ABSENT(S) / EXCUSE (E.S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Isabelle ANTOINE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 33

***

6. Bilan foncier 2025 :

Rapporteur : Monsieur Alain LEIKINE, Adjoint à l'urbanisme, vie économique, tourisme, agriculture, et commerce

Pièces annexes :

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260529-DB2026052906-DE

RAPPORT DE SYNTHESE

Dans le cadre des délégations prévues par l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, il sera présenté en séance du Conseil Municipal une synthèse des acquisitions et cessions foncières de la ville pour l'année 2025.

Cessions

Nature de l'opération	N° cadastre	Surface	Acquéreur	Adresse	Date décision CM	Conditions	Date acte
Délaissé voirie (réajustement cadastral suite à DA)	367ZB660	20 m²	M. et Mme LE NAOUR Tony	rue de l'Epine Tréméloir	05/05/2025	200,00 €	23/07/2025
EX toilettes publiques (rattachement à la propriété limitrophe)	367ZAB24	10 m²	Mme PAGE Caroline	rue de la Ruelle Tréméloir	05/05/2025	1 000,00 €	17/09/2025
						1 200,00 €	

Acquisitions

Nature de l'opération	N° cadastre	Surface	Vendeurs	Adresse	Date décision CM	Conditions	Date acte
Terrain non bâti (emplacement réservé-extension maison médicale)	AB 1178	721 m²	M. PETITPAS Patrick	rue du Clos Fayet	17/03/2025	118 965,00 € (plus indemnité renonciation droit de passage 9 650 €)	11/07/2025
Terrain (alignement)	ZI 1366	2 m²	M. et Mme LE FLOCH Yann	rue de la Ville Tréhen	22/09/2025	euro symbolique	30/09/2025
Terrain (alignement)	ZI 1347	5 m²	Société Bretagne Investissement	rue de l'Epine Merlet	30/06/2025	euro symbolique	05/08/2025
	ZI 1348	27 m²					
						128 617,00 €	

Echanges

Nature de l'opération	N° cadastre	Surface	Vendeurs	Adresse	Date décision CM	Conditions	Date acte
Terrains non bâtis - Périmètre ZAC Porte de l'Ic	AB 1182	743 m²	*1er cédant* Commune de Pordic	Rue Louis Jouvet	30/06/2025	Echange sans soulte	10/09/2025
	AB 1179	743 m²	*2ème cédant* M. et Mme LASSERRE Serge				

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal décide :

- **De prendre acte** de la présentation du bilan foncier des acquisitions et cessions en 2025.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Madame Le Maire,
Michelle CARMES.